LE FIDEL DOMESTIQVE A MONSEIGNEVR LE DVC D'ORLEANS, SVR LES AFFAIRES de ce Temps.



A PARIS,
De l'Imprimerie de NICOLAS IACQVARD, ruë Chartiere, prés le Puits Certain, au Treillis vert.

M. DC. XLVIIII.



LE FIDEL DOMESTIQVE A MONSEIGNEVR LE DVC D'ORLEANS,

Sur les affaires de ce temps.



ONSEIGNEVR,

La renommée qui publie plûtost les mauuaises nouuelles que les bonnes, n'a pas manqué de faire sçavoir dans nostre Province l'attentat qu'on avoit commis en la personne du Roy, & le dessein qu'on avoit de perdre la Capitale du

Royaume. Ie n'ay pas plûtost appris ce changement que ie suis monté à Cheual pour me rendre auprés de uostre personne, & assûrer Vostre Altesse Royalle de mes respects & de mes obeïssances ; j'ay esté descendre à uostre Palais selon ma coûtume, & au lieu de cette grande multitude dont il estoit toûjours assiegé, ie n'y ay treuvé que la solitude & le silence. I'advouë, MONSEIGNEVR, que i'ay esté beaucoup surpris, estant uenu avec le dessein de uous servir contre les ennemis de l'Estat & du repos public, & que ie ne croyois pas que V. A. R. eût changé les bons sentimens qu'elle avoit pour la premiere Compagnie du Royaume, apres l'honneur que uous leur aviés fait de les asseurer de vostre bien-veillance, apres le discours que ie uous ay entendu prononcer dans cét auguste Senat que uous leur donniés uostre Foy, qu'il ne se feroit rien que dans la sincerité, que uous n'aviés jamais manqué de parolle au moindre du monde, que uous ne commenceriés pas par leurs Compagnies que uous estimiés particulierement. Que peut-on dire donc dans l'estat present des affaires, puisque cét jllustre Corps que uous taschés aujourd'huy d'opprimer n'a point manqué au respect qu'il doibt à uostre naissance & à uostre merite ; sinon que celuy qui étoit payé pour uous faire tenir ce langage ; a encore

core receu vne nouvelle paye pour uous faire oublier (où plûtost pour uous faire rompre vne parole) que uous aviez donnée avec tant de franchise. Permettez-moy (MONSEIGNEVR) puisqu'aussi bien ie ne puis obtenir un passe-port pour uous aller treuver que ie uous dise naïfuement mes sentimens ; quelle opinion uoulés uous laisser à la posterité de V. A. R., uoulés-vous qu'on écriue qu'un homme de basse extraction, & encore de plus mauuaise uie, ait uiolenté uos jnclinations & ait eu plus de force sur uostre esprit que Madame la Duchesse uostre chere Espouse; personne n'jgnore les efforts qu'elle fit afin que uous n'abandonnassiés pas Paris, & que uostre esprit qui est naturellement adonné à la douceur sembloit estre fléchy par de si justes & si puissantes prieres : Mais l'Abbé de la Riuiere ne uous eut pas plûtost abordé que uous pristes la résolution de partir, & souffristes que tout malade que uous étiez on uous arrachapt de uostre lict auec uiolence, pour uous faire partir à heure jndue, de peur que uostre V. A. R. ne recogneut les mauuais desseins de celuy qui uous donnoit de si mauuais Conseils. Toute la France sçait que ce traistre ternit toutes uos belles actions, qu'il leur oste leurs lustres, & que si uostre personne auoit un pris, ce qui ne peut estre, il n'y a homme au monde qui en peut dire la juste ualeur comme luy, uous ayant tant de fois mis à l'encan. Pour re-

compence de ses seruices il ueult estre Cardinal, il aura toûjours la migraine si on ne luy donne un Chappeau, & pour luy imprimer une bonne teinture, il ueult à l'jmitation du Cardinal de Richelieu qu'il soit trempé dans le sang de deux millions de François. C'est pour ce sujet qu'il mit il y a trois mois la discorde entre V. A. R. & Mr. le Prince, & c'est pour la mesme cause qu'il uous a conseillé de quitter Paris, parce que le Cardinal Mazarin l'asseure que son affaire est faicte partant qu'il ait le pouvoir de uous attirer à son party. Que la France seroit heureuse, si uous luy abandonniés ces deux mauuais démons ; elle meneroit apres tant de tourmens une vie si douce & si tranquille, que son bonheur seroit envié de tous les Peuples de la terre. Considerez Monseigneur que uous feriez vne action dont on parleroit tant que nostre Monarchie subsisteroit, c'est à dire, jusqu'à la fin des siecles, que vous éteindriez le feu qui va embraser toute la Frãce, & que vous seul maintiendriez le Royaume de nostre ieune Monarque, qui est sur le poinct d'vn estrange reuolution. Prenez la peine de faire reflexion sur l'estat present des affaires: Regardez en quelle confusion est la Prouence, l'on a saisi les Galeres, on s'est asseuré de la personne de Monsieur le Gouuerneur : en sorte que l'Espagnol profitant de nos diuisions peut venir rauager toute cette belle Prouince. La Picardie a pris les armes, on a

tiré les garniſons des villes frontieres, & on ſera contraint, ſi on n'y donne ordre, d'ouurir les portes à tout ce qui ſe preſentera. La Normandie embraſſe leur party, & tous ſes peuples ſe joignent auec eux pour demander raiſon des volleries & des violences que l'on a exercé enuers le public & le particulier. Les Religionnaires font vn tiers party, & tous ces malheurs n'arriuent que parce que l'on protege cinq ou ſix marauts qui ne nous tourmenteroient pas à preſent s'ils auoient eſté chaſtiez dés la premiere fois qu'ils l'ont merité. Il me ſemble, MONSEIGNEVR, que toutes ces raiſons ſont aſſez conſiderables pour y penſer meurement, que le mal eſt aſſez preſſant pour y vouloir apporter du remede, & que ſi on n'y donne ordre de bonne heure, il eſt à craindre que la gangrene ne gagne les parties nobles de l'Eſtat. On n'a garde de dire à V. A. R. toutes ces veritez, ny que Paris a encore des viures pour plus de quatre mois quand il n'y entreroit aucune prouiſion. L'Abbé de la Riuiere qui eſloigne d'auprés de voſtre perſonne tous ceux qu'il voit auoir affection pour leur Patrie, s'empeſche bien de vous tenir ces diſcours, il vous repreſente qu'il y va de voſtre jntereſt de maintenir l'autorité Royale, & de chaſtier le Parlement, qui a deſſein de ſe ſaiſir de la perſonne du Roy, & qu'il s'entend auec les ennemis de l'Eſtat. Nous eſperons, MONSEIGNEVR, que Dieu vous fe-

ra connoiſtre vn iour le zele qu'ils ont pour la conſeruation du Royaume, & le reſpect qu'ils portent à voſtre perſonne toute Royale; ils vous demandent que vous leur liuriez ce meſchant pour eſtre conduit aux pied des Tribunaux, & y entendre l'Arreſt de ſa juſte condemnation: C'eſt le ſouhait de tous les François, & de moy particulierement qui ay fait vœu de viure & mourir,

MONSEIGNEVR,

De voſtre Alteſſe

Le tres-humble, tres-obeïſſant,
& tres-obligé ſeruiteur I. L.